



# CERCLE AVIRON



# NOGENTAIS



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
SAISON 2018 – 2019  
VENDREDI 10 JANVIER 2020**



**Chemin de Villiers aux Choux  
10 400 NOGENT SUR SEINE  
Mail : [info@cercle-aviron-nogentais.fr](mailto:info@cercle-aviron-nogentais.fr)  
Tel : 06.83.66.42.47.  
Site : <http://cercle-aviron-nogentais.fr/>**





## Cercle Aviron Nogentais

Chemin de Villiers aux choux

10400 NOGENT-SUR-SEINE

03.25.21.42.93 - 06.83.66.42.47

[Info@cercle-aviron-nogentais.fr](mailto:Info@cercle-aviron-nogentais.fr)

Site : <http://cercle-aviron-nogentais.fr/>



### COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 10 janvier 2020 - Saison 2018 - 2019.

#### Excusés :

Monsieur Hugues FADIN, maire de Nogent-sur-Seine.

Madame Bernadette GARNIER, conseillère départementale.

Monsieur Nicolas JUILLET, vice-président du conseil départemental.

Monsieur Jacques DOMONT, président du Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aube.

Monsieur Christophe FLOGNY, directeur du service des sports de Nogent-sur-Seine.

Madame Catherine LABRUYÈRE, trésorière du Cercle Aviron Nogentais.

Madame Valérie BARELLE, membre du comité directeur du Cercle Aviron Nogentais.

Monsieur Éric LABRUYÈRE, membre du comité directeur du Cercle Aviron Nogentais.

**Assemblée générale :** 31 votants dont 7 pouvoirs sur 57 adhérents.

*Extrait de l'article 6 des statuts du Cercle Aviron Nogentais : « Est électeur tout membre pratiquant une des disciplines précisées à l'article 1<sup>er</sup>, âgé de 16 ans au moins au jour de l'élection ou mineur représenté par son tuteur légal, ayant adhéré à l'association depuis un mois minimum et à jour de ses cotisations ».*

*Extrait de l'article 10 : « Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés à l'assemblée. Pour la validité des délibérations, la présence du quart des membres est nécessaire ».*

**Quorum atteint :** 15 votants minimum

#### **1 - Rapport moral du Cercle Aviron Nogentais par M. Patrick BOULET, président du C.A.N.**

Bonjour à toutes et à tous et meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Je suis ravi en ce début d'année de prendre ce temps nécessaire et règlementaire pour déterminer avec vous les projets du Cercle Aviron Nogentais. Lors de la précédente assemblée générale vous donniez votre accord pour créer les conditions matérielles d'une école mobile d'aviron. Au préalable, notre club avait impulsé un signal fort en s'équipant de 3 nouveaux bateaux, mais je le rappelle, sans aviron et encore moins de remorque et de tréteaux. Nos partenaires publics et privés nous ont prêté mains fortes et généreuses et ce soir nous pouvons vous présenter un équipement de premier ordre, certes à compléter, mais le budget total actuel de ce projet est quand même de 28500 €...

Avant de choisir le cap 2019 2020, apprécions le chemin parcouru lors de la saison 2018-2019.

Nos jeunes J14 et moins accèdent à la 116<sup>e</sup> place sur 428 clubs au classement national, 12<sup>e</sup> de la ligue Grand Est et premier club de l'Aube, c'est une très belle performance. A noter le podium régional d'Augustin GEOFFROY en J11, cela faisait longtemps que le CAN n'avait pas brillé à ce niveau chez les jeunes.

Pour l'aviron Indoor, deux podiums nationaux et un record de France sont à l'actif de Sabrina BRODNIK. Sabrina est à ce niveau de performance depuis 3 saisons consécutives et son palmarès mérite nos félicitations ! Pour rappel, l'ergomètre ou rameur en salle ainsi que le vélo en salle devraient faire en 2024 leurs entrées au JO. Le sport connecté est une évidence, ainsi chacun pourra en temps réel, participer au plus grand évènement sportif mondial.

Malgré de nombreux efforts de communication, notre effectif reste stable, nous avons clôturé la saison avec 61 adhérents. Le CAN a été labellisé cette saison et pour la 3<sup>e</sup> fois consécutive, École Française d'Aviron 1<sup>o</sup> étoile.

Nos bénévoles sont toujours plus compétents avec 7 nouveaux permis eaux intérieures et côtiers. Nous devons les féliciter car même si notre association participe financièrement aux coûts de la formation en fonction du nombre de sécurités effectuées, le reste à charge demeure conséquent.

Quant aux manifestations, nous avons particulièrement contribué à la vie locale. Mieux que des mots, la vidéo retrace nos différentes actions. La seule ombre au tableau aura été notre randonnée labellisée nationale qui a souffert de conditions météorologiques particulièrement difficiles. Trois barreaux n'ont pas su lire la Seine et ont percuté des arbres. Deux équipages soit 10 rameurs ont fait naufrage, et 2 bateaux ont été sérieusement endommagés. L'efficacité des secours a été remarquable ! Encore Bravo ! Si nous souhaitons pérenniser cette manifestation, nous devons faire davantage d'efforts d'élégage tout en préservant une Seine sauvage.

La saison 2018-2019 conforte notre avenir. La contribution financière très significative des pouvoirs publics nous a permis d'améliorer nettement les conditions matérielles de pratique des débutants. La parité est toujours de mise avec des adhérents âgés de 9 à 77 ans ! Nos bénévoles sont notre force et je tiens à les remercier pour leurs investissements.

Tous nos remerciements également au Centre National du Développement du Sport, au Département, au Pôle d'Équilibre Territorial et Rural, à la municipalité de Nogent-sur-Seine et aux communes de Saint Aubin et de Saint Brice. Citons également nos partenaires privés, le Groupe SOUFFLET et la société AVIVA de Nogent-sur-Seine.

Mais avant la prochaine échéance électorale, je tiens à remercier toute l'équipe municipale et particulièrement le maire-adjoint délégué aux sports de Nogent-sur-Seine, M. Sébastien MOUILLEY. Quelles satisfactions de coopérer avec un élu aussi investi.

Avec Sébastien le CAN a réalisé de nombreux projets : des passerelles, des pontons l'un pneumatique et l'autre rigide, un bateau de sécurité complet, de la formation aux secours nautiques, et dernièrement une aide substantielle pour l'école mobile d'aviron. Ne pas oublier également le véhicule municipal avec un utile attelage pour les déplacements sportifs, une aubaine économique pour notre association. Merci Sébastien, merci à toute l'équipe municipale ainsi qu'au personnel du bureau des sports !

Projection de la vidéo : *Saison 2018-2019*.

## **2 - Le Bilan financier du CAN** : (Documents 1, 2, 3 et 4 en annexe).

- Document 1 : Comptes de résultat 2018 - 2019 de l'association.
- Document 2 : Bilan au 31/08/2019.
- Document 3 : Budget prévisionnel 2019 - 2020.
- Document 4 : Ventilation du montant d'une adhésion 2019-2020.
- Montants des cotisations 2020 - 2021.

### **Approbation des comptes et quitus aux administrateurs. Voté à l'unanimité.**

Les chiffres clefs du CAN : 77 sièges pour 46 bateaux en état soit 213000 € de capital. Un investissement moyen de 2766 € par coulisse.

### **A présent, horizon les années 20 !**

Actuellement le CAN file à bonne allure, mais nous devrions dans quelques temps rencontrer une zone de turbulences. A nous ce soir, de choisir la meilleure route !

La séance la plus fréquentée est celle du mercredi, environ 1/3 de nos adhérents sont scolarisés. En 2022 les deux bénévoles qui encadrent la séance du mercredi et les départs en compétitions n'assureront plus de façon systématique cette part importante de bénévolat. Si nous perdions ce public, nous perdrons aussi et à juste titre de nombreux financements tout en conservant les mêmes charges. Nous avons essayé de former une personne en interne, un éducateur extérieur a été sollicité, mais à chaque fois le volume horaire proposé, soit 5 h hebdomadaires n'est pas en adéquation avec les attentes légitimes des intervenants. Encadrer une pratique nautique dans un milieu naturel nécessite des compétences particulièrement recherchées (permis bateaux, permis remorque, diplôme sportif permettant une rémunération, maintenance du matériel, secourisme). Bref, les offres très intéressantes non pourvues abondent sur le site de la Fédération...

Comment donc attirer le profil si convoité ?

Bâtir un projet structurant en valorisant l'opportunité foncière contiguë aux locaux utilisés par le CAN... (Petit rappel, l'été dernier notre voisin immédiat M. Pascal VILLAIN m'a fait part de son intention de mettre en vente une partie de sa propriété. Voir compte-rendu de la dernière réunion du comité directeur du CAN...).

Le Cercle Aviron Nogentais a-t-il vocation à devenir propriétaire foncier ? Je ne le pense pas. Mais le CAN a-t-il le devoir de pérenniser sa pratique, j'en suis convaincu !

J'entends que c'est trop cher, mais moi le premier aurais-je cru un instant que nous pourrions investir sur une saison pratiquement 30 000 € pour équiper notre École Mobile d'Aviron !

J'entends aussi qu'il est prudent d'attendre, mais attendre quoi ? Nous ne pouvons pas prendre le risque de voir cette opportunité sombrer ! Nous devons être déterminés !

La question est à mon avis : Un terrain pourquoi faire ?

- Pour élargir la pratique nautique à Nogent en proposant du canoë et du paddle pour un public nouveau.
- Proposer ces mêmes équipements à la location.
- Accueillir des classes vertes pour une triple pratique : sport nautique, biodiversité et culture.
- Aux beaux jours, proposer des randonnées canoës au départ de Marnay avec son jardin botanique, destination Nogent-sur Seine avec ses atouts touristiques, moment d'évasion garantie !
- Communiquer sur le canal en amont de Nogent (tronçon Pont-sur-Seine – Conflans) qui offre à deux pas de la capitale un bassin d'entraînement longé par une piste cyclable, un potentiel sans équivalent. La location est envisageable.
- Des séances de préparation physique globale et de callisthénie pour des licenciés nautiques ou non.
- Des séances de gymnastique, relaxation, yoga sur paddles, pourquoi pas !
- L'accueil de comités d'entreprises.
- Proposer cette salle à la location (un site exceptionnel) !
- Aux beaux jours, proposer un bac entre les deux rives, idem le lac d'Éguzon.
- La mise en activité de l'école mobile d'aviron en proposant aux collectivités riveraines du canal en amont de Nogent une animation nautique.
- Pour être plus nombreux à militer pour la préservation et la valorisation du patrimoine fluvial nogentais.

Cette dynamique peut créer à minima un emploi et ainsi pérenniser notre offre sportive actuelle dans de bien meilleures conditions en métamorphosant le Cercle Aviron Nogentais en une base nautique au profit du tourisme nogentais . Pour étoffer mon propos juste un chiffre paru sur la dernière lettre du réseau national des sports de nature n°146 parue le 23/12/2019 sous l'autorité du Ministère des Sports : « **52% des séjours en Auvergne Rhône-alpes donnent lieu à des activités sportives...** ».

A ce jour nous avons fait une demande de Certificat d'Urbanisme (démarche gratuite). La parcelle est bien constructible mais sous certaines conditions d'urbanisme. La surface vendue serait aux environs de 1000 m<sup>2</sup> pour un montant avant négociation de 40 € par m<sup>2</sup>. A ce montant, il faut ajouter les frais de notaire et de géomètre.

Avant d'engager des moyens financiers nécessaires à la définition architecturale du projet, je me dois de vous demander votre accord par un vote. Il va de soit que nous déposerons des demandes de subventions pour nous aider à financer ce projet d'acquisition foncière, mais l'expression de vos votes conditionne logiquement nos démarches à venir.

Les 2 options sont :

**A : Le Cercle Aviron Nogentais doit-il conserver son mode de fonctionnement actuel basé sur le bénévolat et sur la pratique exclusive de l'aviron ?**

**B : Le Cercle Aviron Nogentais doit-il professionnaliser son offre sportive en se diversifiant, et engager des moyens financiers pour une acquisition foncière et la définition d'un projet architectural ?**

**Résultat du vote : 3 blancs, 7 option A, et 21 option B. L'option B obtient 68% des suffrages exprimés à bulletins secrets.**

**Nouvelles projections : Saison 2018 2019 + guinguette 2019 + ...**

La saison 2019 2020 ne se limitera pas à une acquisition foncière et à la définition d'un projet immobilier...

- Nos jeunes ont fait un bon début de saison, souhaitons que la crue ne vienne pas trop perturber nos ambitions.
  - Prochainement les championnats du monde d'aviron Indoor se dérouleront pour la première fois en Europe à Paris (7 et 8 février 2020). Lors des championnats d'Europe en 2017, Sabrina avait échoué au pied du podium, nous lui souhaitons de progresser encore !
  - Le 7 février nous saurons si l'handicap de Margot qui a intégré l'équipe de France paralympique sera officialisé par la Fédération International des Sociétés d'Aviron (FISA). Cela conditionne sa préparation pour Tokyo...
  - Le CAN n'organisera pas de randonnée labellisée cette année, nous devons nous préparer pour proposer notre candidature en septembre.
  - Nous serons présents pour les manifestations « Berges saines » et « J'aime la Seine propre ».
  - Nous allons faire l'acquisition d'un skiff avec ses pelles avec une participation de 75% de la ligue Aviron Grand Est. C'est le résultat de notre investissement pour nos jeunes rameurs lors des épreuves du championnat jeune.
  - Nous allons bénéficier d'un nouvel ergomètre financé au 2/3 par le comité d'Aviron de l'Aube.
  - Nous devrions terminer le déménagement des bateaux, 4 bateaux bois sont toujours stockés chez Madame Catherine ARNAUD. Ces bateaux nécessitent un vernissage complet et une remise en état...
  - M. Éric LABRUYERE devrait compléter sa formation d'arbitre.
  - Fin août, un stage de 3 jours est à l'étude, la destination serait le lac de la forêt d'Orient.
- Le planning du CAN 2019-2020 est à votre disposition, ainsi que celui des randonnées sur le site de la FFA...

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente saison !

### **3 - Interventions des personnalités :**

**M. SOYER Pierre**, président du comité départemental handisport de l'Aube félicite le Cercle Aviron Nogentais pour son ouverture vers un public avec handicap. Le sport dynamise les relations entre tous les publics il se réjouit qu'une nouvelle association participe à cet élan.

**M. Gérard ANCELIN**, vice président du Conseil Départemental a encouragé le Cercle Aviron Nogentais dans son projet foncier. Il nous a assuré le soutien du conseil départemental pour l'aide au financement de la parcelle contigüe aux locaux utilisés par le CAN. Ce projet structurant porté par le CAN est en adéquation avec la politique dynamique du département en faveur du tourisme sportif.

**M. Sébastien MOUILLEY**, maire adjoint délégué aux sports a félicité le CAN pour sa participation à la vie locale, notamment le Téléthon et Berges saines. Il a souligné le dynamisme du club toujours porteur de projets et encouragé à poursuivre sa progression.

### **4 - Élections au Comité Directeur.**

Membres sortants : ARNAUD Catherine, BOULET Christine, LABRUYERE Éric.

Candidates : Mme Catherine ARNAUD, Mme Christine BOULET et Mme Sabrina BRODNIK.

Candidats : M. Nicolas MARLOT et M. Éric LABRUYERE.

#### **Élection des 5 candidats à l'unanimité.**

La composition, après le vote, du Comité Directeur 2019 - 2020 du Cercle Aviron Nogentais :

Président	M. Patrick BOULET
Vice-présidente	Mme Catherine ARNAUD
Trésorière	Mme Sandrine PONCE
Trésorière adjointe	Mme Catherine LABRUYERE
Secrétaire	Mme Christine BOULET
Membre du comité directeur	Mme Valérie BARELLE
Membre du comité directeur	Mme Sabrina BRODNIK
Membre du comité directeur	M. Éric LABRUYERE
Membre du comité directeur	M. Nicolas MARLOT
Membre du comité directeur	M. Pascal PROST
Membre du comité directeur	M. Patrick THOUARD

## 5 - Rapport d'activités saison 2018 - 2019.

Pour la saison 2018 – 2019, le Cercle Aviron Nogentais a obtenu pour la 3<sup>e</sup> année consécutive le label « École Française d'Aviron 1 étoile ». Pour la 5<sup>e</sup> année consécutive la randonnée « Les boucles de la petite Seine » a été labellisée nationale par la Fédération Française d'Aviron.

### 5 - 1 Le Bilan sportif :

- **Aviron Indoor.**

- 10 novembre 2018 à Rennes : record de France de Sabrina BRODNIK sur le semi-marathon, catégorie 30-39.

- 9 février 2019 : Championnat de France indoor stade Charlety.

2000 m : Sabrina BRODNIK: médaille de bronze dans la catégorie 30-39.

500 m : Sabrina BRODNIK: médaille de bronze dans la catégorie 30-39.

- **Aviron.**

**Championnat jeune** : 12<sup>e</sup> de la ligue Grand Est (33clubs) et 116<sup>e</sup> sur 428 (127<sup>e</sup> en 2018) au classement national.

**Brevets d'aviron.** Évaluations obligatoires pour l'attribution des Labels.

- Brevets d'aviron de bronze : 12 rameurs ont passé et obtenu ce premier brevet d'aviron.

- Brevets d'aviron d'argent : 12 rameurs l'ont obtenu.

- Brevets d'aviron d'or : 2 rameurs ont réussi ce troisième niveau.

- Brevets d'endurance : 3 brevets 25 Km et 1 brevet 15 km.

Les brevets longues distances ne sont valables qu'une saison. Et pour s'inscrire sur les randonnées 2019, les brevets d'argent et du 25 Km en bateau collectif sont exigés.

### 5 - 2 Le bilan des activités et manifestations, 82 dates...

- 01/09 : Matin reprise PPG avec le service des sports. Après midi : Maintenance au club.

- 04/09 : Reprise PPG du CAN.

- 06/09 : Installation du stand à l'Agora.

- 8/09 : JPO + forum des associations.

- 9/09 : Forum des associations de Provins.

- 10/09 : Prêt de la yolette 3 avec remorque pour la traversée de Paris à M. Laurent PASCUAL de la société Véga. En contre partie la yolette 3 sera restaurée.

- 10/09 : AG OTNVS à Marcilly le Hayer.

- 22/09 : Sortie randonnée à Gent.

- 24/09 : Début des travaux de peinture.

- 7/10 : Octobre rose au CAN.

- 8/10 : Réunion Carnaval

- 12 /10 : AG du CAN.

- 24/10 : RDV au chantier LiteBoat à Pontcharra dans l'Isère et achat de 3 LiteBoat solo pour un montant de 10 080 € TTC (3 x 3360 €) + une mise à l'eau pour le 4X+ de mer soit 500 € TTC.

- 1/11 : Loto du CAN à l'Agora.

- 2/11 : Montage des 3 LiteBoat au club.

- 5/11 : Réunion Catherine A pour le Téléthon.

- 6/11 : Retour yolette Y3 et grande remorque de chez Véga (réparation / finition Y3).

- 10/11 : Participation de Sabrina BRODNICK aux épreuves d'ergomètre longues distances à Rennes et **nouveau record de France dans la catégorie 30-39 sur le Semi marathon en 1h 30' 53'' 8**. A noter que c'est Frédéric KOWAL qui détient toujours le record de France sur cette même distance et catégorie en 1h 13' 24'' 13. (Record établi en 2006).

- 17/11 : RDV avec M. Michel SOUFFLET.

- 17/11 : RDV avec le Crédit Agricole.

- 21/11 : 1<sup>e</sup> étape du championnat jeune. **Classement jeune Grand Est : 10° !**

- 27/11 : Fin des travaux de peinture.

- 1 et 2/12 : Séminaire de l'association du Carré des Canotiers à Rennes.

- 3/12 : Participation au téléthon du pénitencier de Villeneuve.

- 7/12 : Installation du Téléthon à l'Agora.

- 8/12 : Téléthon + évaluation ergo mètre J15-J16 et étape 2 du championnat jeune à Troyes. **Classement jeune Grand Est toujours 10° !**

- 20/12 : RDV au club avec Mme Bernadette GARNIER, M. Gérard ANCELIN, M. Philippe PICHERY (président du conseil départemental) et M. Michel SOUFFLET.

- 26/12 : RDV à Malesherbes avec la société Idoine pour un essai de remorque avec 8 LiteBoat.

- 29/12 : Fixation tableau (salle d'accueil) + rangements...

- 5/01 : AG de ligue à Nancy.

- 11/01 : Descente de la Seine de Conflans à Nogent avec le SDDEA.

- 11/01 : AG Comité de l'Aube à Troyes.

- 14/01 : Réunion à Troyes - Paris 2024.

- 28/01 : Réunion Carnaval.

- 09/02 : Open de France, 7 participants, 2 podiums (bronze) pour Sabrina : le 2000m et le 500m.

- 21/02 : AG Crédit Agricole
- 25/02 : Experte Maif au CAN.
- 28/02 : RDV en mairie de Conflans-sur-Seine pour préparer la randonnée du CAN.
- 06/03 : Test éclairage remorque avec véhicule municipal.
- 08/03 : Prise en charge du véhicule municipal pour Toul.
- 09/03 : 12h00, départ à Toul, 16h00 visite atelier du verre à Vannes le Châtel.
- 10/03 : Compétition Toul, 12 participants. Arbitrage Éric LABRUYERE.
- 11/03 : 12h00 retour véhicule municipal et 18h00 réunion OTNVS à Maizières la grande Paroisse.
- 17/03 : Repérage méandre de Crancey + prairie de Pont-sur-Seine. Les travaux d'élagage pour la voie verte sont réalisés !
  - 17/03 : Non participation du CAN au Carnaval faute de participant...
- 18/03 : 18h30, réunion FDVA à l'Agora (Fond de Développement de la Vie Associative).
  - 27/03 : Brevets aviron Argent 3. Pour rappel le 19/12 : 6 Argents.
- 27/03 : Entrevue avec M. le maire de Pont-sur-Seine et avec l'agriculteur qui utilise la grande prairie en bord de Seine, nom de parcelle : « la folie ».
- 30/03 : Arbitrage à Gravelines, Éric LABRUYERE.
- 30 et 31/03 : Formation permis bateaux, 7 participants. ARNAUD Catherine, BRODNIK Sabrina, LORIN Christine, PONCE Sandrine, BOUTRY Christophe, GEOFFROY Benoist et THOUARD Patrick.
- 3/04 : Réunion N° 4 du CD.
- 13/04 : Élagage du parcours de la randonnée BPS.
- 18/04 : Examen permis bateaux.
- 19/04 : Cérémonie départ sous-préfète.
- 3/05 : Prise en charge véhicule municipal.
- 4/05 : Formation permis bateaux.
- 4 et 5/05 : Compétition aux Vieilles Forges.
- 6/05 : Retour véhicule municipal.
- 6/05 : Vérifications parcours Conflans / Nogent.
- 7/05 : Déchargement remorque VF et chargement BPS.
- 9/05 : Examens permis bateaux. Préparations BPS.
- 10/05 : Transfert bateaux BPS à Conflans et accueil 6 yolettes Véga en location.
- 11/05 : BPS.
- 13/05 : Rangement BPS.
- 19/05 : Inauguration de la randonnée La Saulsote, OTNVS.
  - 22/05 : Brevets aviron Argent 3.
- 29/05 : Remorque à Courtavant pour lac du Der et prise en charge du véhicule municipal. Berges saines avec les jeunes. Chargement remorque pour lac du Der.
- 1/06 : Berges saines 8h30-12h00 puis repérage sur le site du lac du Der.
- 2/06 : Sortie au lac du Der.
- 3/06 : Retour véhicule.
- 4/06 : Réunion répartition salle + forum des associations.
- 5/06 : Retour remorque Courtavant.
- 11/06 : RDV Crédit Agricole pour prêt et subvention.
- 12/06 : RDV AssuPro, descente eau libre.
- 15/06 : Compétition Vieilles Forges.
  - 19/06 : Aviron d'or : 2.
- 23/06 : Guinguette.
- 24/06 : AG OTNVS à Nogent-sur-Seine.
- 26/06 : Descente en canoës avec le club de Marcilly.
- 29/06 : Descente eau libre avec l'AssuPro.
- 1/07 : RDV à la centrale EDF pour le Téléthon et prise remorque à Courtavant pour les 3 nouveaux LiteBoats.
- 18/07 : Prise en charge des 3 nouveaux LiteBoats sur le site de production (Pontcharra - 38).
- 19/07 : Retrait recommandé à Nogent.
  - 21/07 : Brevets longue distance 1 x 15 Km en canoë.
  - 28/07 : Brevets longue distance en skiff : 3.
- 2/08 : RDV Décathlon Provins pour la journée VitalSport le 14 septembre, RDV Aviva et opérations bancaires.
- 14/08 : Déplacement pontons.
- 16/08 : Dépose pose platines inox.
- 18/08 : Inventaire nouveau ponton et pose pare-battage.
- 19/08 : Montage nouveau ponton et fixations.
- 28/08 : Montage 2 tires-pousse.

### 5 - 3 Le Bilan formation :

- 7 nouveaux titulaires des permis eaux intérieures et côtiers.
- Éric LABRUYERE poursuit sa formation d'arbitre.

### 5 - 4 Le bilan matériel : Tous les travaux ont été réalisés par les bénévoles du CAN.

- Poignée sur porte hangar de gauche.
- Fermeture arrivée d'eau devant les pelles hangar de droite.
- Fabrication et mise en place de butées pour rack neuf.

- Collage affiche porte hangar droite et latérale
- Rangement bureau, mise au rebus du frigo,...
- Réinstallation de cadres photos, pendules, écran vidéo, tableau,... et mise en place de supports à torchons dans la salle d'ergomètre.
- Support à roulettes pour le congélateur.
- Cadre en plexiglas pour le planning de sécurité.
- Obturation de la ventilation du bureau avec du polyuréthane de 4 cm (isolation).
- Modification des barres de pied sur le 2X Véga bleu : suppression des chaussures et remplacement par des velcros et talonnettes.
- Mise en conformité des lacets de sécurité sur la yolette Isabelle Damasse.
- Déplacements des deux pontons rigides en amont ainsi que leurs fixations (passerelles).
- Montage du ponton rigide neuf et installation
- Montage des paliers sur les passerelles neuves.
- Mise en place de nouveaux tire-pousse avec 1 plat soudé sur la partie supérieure pour éviter les dégradations. Il a été nécessaire suite à l'allongement des pontons de déplacer les platines fixées côté ponton bois.

M. Patrick BOULET a remercié les participants et a félicité les 2 nouveaux élus au comité directeur. L'assemblée générale s'est terminée vers 19h30 et a été suivie d'un apéritif dînatoire et la projection de vidéos.

La secrétaire



Le président



**Document 1 - COMPTE DE RÉSULTAT DU CERCLE AVIRON NOGENTAIS - ANNÉE 2018-2019**

CLASSE 6	CHARGES	Montants €	CLASSE 7	PRODUITS	Montants €
6011	Essence et huile bateaux moteur	463,72	7000	Ventes de vêtements	100,00
			7080	Loto, Guinguette.	4 459,20
6050	Achat équipements 6 LiteBoats + 1 ponton avec 2 passerelles + acompte remorque.	28 206,80	7400	Subvention CNDS	1 500,00
6060	Vêtements et récompenses (2 aquarelles + 1 cadre)	103,95	7400	Subvention de Saint Aubin	50,00
			7400	Subventions de Chalautre la petite (perçue en septembre 2019)	0,00
6210	Honoraires M. Marc BOBICHON	786,40	7400	Subvention ST BRICE	100,00
6063	Accessoires entretien des locaux	38,40	7400	Subvention de NOGENT-SUR-SEINE Excep 3000€ bateaux, 2660€ ponton, 2500€ fonctionnement	8 160,00
6064	Fournitures de bureau + encre imprimante	369,89	7400	Subvention Fonctionnement Conseil Départemental 10 Investissement (10 000 € versé le 19/09/2019)	1 500,00
6068	Alimentation loto, rando, guinguette.	2 056,49	7580	subvention PETR 750€ bateau sécu + 1500€ École Mobile Aviron	2 250,00
6068	Lots loto et fonds de caisse loto	2 752,93	7580	Partenariat SOUFFLET	1 500,00
6070	Équipements : réfrigérateur, micro-ondes, 2 clefs USB.	396,16	7560	Cotisations 61 adhérents	8 816,56
6130	Location 6 yolettes Véga + sortie canoës + véhicule municipal	1 356,20	7560	Inscriptions Boucle de la Petite Seine	4 630,00
6150	Entretien et réparation ergomètres, bateaux et pelles.	110,83	7560	Participations compétitions et hébergements	320,60
6150	Entretiens et réparations bateaux moteur	247,43	7600	Produits financiers	85,52
6150	Entretiens et réparations ponton et remorques.	101,01	7580	Dons déplacements (BOULET Patrick et ARNAUD Catherine)	4 089,86
6160	Assurance + expertise matériel.	2 999,40	7580	Partenariat AVIVA	600,00
6250	Déplacements (frais autoroute prise en charge LiteBoats).	93,20	7700	Produits exceptionnels : Avance de fonds 5000€ + trop perçu Maïf	5 179,44
6251	Déplacements en compétitions et hébergements.	1 039,97			
6256	Frais de missions (Nuitée prise en charge LiteBoats).	65,00			
6257	Frais de réception AG 2018	95,53			
6260	Frais postaux et abonnement Internet	513,28			
6278	Frais bancaires CB	53,16			
6281	FFA, ligue Grand Est, OTNVS.	2 945,01			
6586	Apasse 10, VNF.	64,91			
6251	Dons déplacements (BOULET Patrick et ARNAUD Catherine)	4 089,86			
6713					
<b>TOTAL</b>		<b>48 949,53</b>	<b>TOTAL</b>		<b>43 341,18</b>
<b>RESULTAT = produit - charges</b>		<b>-5 608,35</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>43 341,18</b>			<b>43 341,18</b>

<b>6050 - INVESTISSEMENTS</b>	
27 09 2018 - Ponton et 2 passerelles Dock Marine	6 486,80 €
20 10 2018 - Achat de 3 LiteBoats	10 080,00 €
17 06 2019 - Acompte remorque pour LiteBoats	1 140,00 €
09 07 2019 - Achat de 3 LiteBoats	10 500,00 €
05 10 2019 - Achat 8 paires de pelles : 3792 €	/
28 10 2019 - Solde remorque 1710 €	/
<b>TOTAL</b>	<b>28 206,80 €</b>

**Document 2 - BILAN AU 31/08/2019**

<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>		
	solde 31/08/2018	solde 31/08/2019		
Compte chèque	221,11 €	6 112,76 €	Report à nouveau	13 221,11 €
Compte livret	13 000,00 €	1 500,00 €	Déficit	-5 608,35 €
			Bénéfice	
<b>TOTAUX</b>	<b>13 221,11 €</b>	<b>7 612,76 €</b>		<b>7 612,76 €</b>

### Document 3 - Budget prévisionnel Cercle Aviron Nogentais - Saison 2019 - 2020

Adhésions	6 000,00	
Manifestations	500,00	
Internat Excellence de Sourdu (4 séances)	1 500,00	
Subvention de M. Michel SOUFFLET	1 500,00	
Subvention départementale de fonctionnement	1 500,00	
Subvention départementale d'investissement	2 450,00	
Subvention municipale 2° versement (novembre 2019) 1250 €	1 250,00	
Subvention municipale 1° versement (mai 2020) 1250 €	1 250,00	
Subvention PETR	1 000,00	
Subvention communes rameurs scolaires	200,00	
Subvention FDVA - LiteBoat (Handicap)	1 500,00	
Subvention Agence Nationale du Sport - LiteBoat (Handicap)	1 500,00	
Partenariat AVIVA	600,00	
Participation des rameurs scolaires aux combinaisons AVIVA (10 x 20 €)	200,00	
Partenariat MARLOT SARL	600,00	
Participation des rameurs scolaires aux polaires MARLOT (20 x 20 €)	400,00	
Crédit Agricole LiteBoat Handicap	2 800,00	
<b>Total estimé des subventions :</b>		<b>24 750,00</b>
<b>Dépenses et investissements</b>		
Adhésion LPO	-30,00	
LiteBoat (Handicap) Crédit Agricole	-5 500,00	
7 Paires de tréteaux pour 8 liteBoats (1 déjà achetée)	-280,00	
Participation CAN au (Skiff + pelles) financés par la ligue	-840,00	
10 combinaisons rameurs scolaires	-450,00	
20 polaires rameurs scolaires	-800,00	
Matériels informatiques + prise de vue + sonorisation conforme à la subvention ANS (1500 €)	-3 000,00	
Investissement : Sécurité mobile Bateau électrique (4000 W) pneumatique (Pv : 30,6 Kg)	-4 900,00	
Internet + téléphonie	-395,76	
Assurance Bateaux + matériels + locaux	-2 500,00	
Timbres et recommandés	-100,00	
Cartouches encre + papetterie	-150,00	
Hébergement site Internet	-60,00	
Adhésion OTNVS + OGEC	-40,00	
Participation CAN aux permis fluviaux	-500,00	
Maintenance moteurs canots de sécurité + bateaux + petit matériel	-1 600,00	
Carburant canots de sécurité	-500,00	
Championnat jeune, Location véhicule, Carburant, Hébergement, Autoroute,....	-1 900,00	
Apasse 10 - 5 séances d'encadrement	-400,00	
Sortie fin de saison rameurs scolaires	-400,00	
Stage sur 3 jours 28, 29 et 30 août (20 participants)	-404,24	
<b>Total des dépenses :</b>		<b>-24 750,00</b>
		<b>0,00 €</b>



## CERCLE AVIRON NOGENTAIS

Chemin de Villiers aux Choux

10 400 NOGENT SUR SEINE

Mail : [info@cercle-aviron-nogentais.fr](mailto:info@cercle-aviron-nogentais.fr)

Tel : 03.25.21.42.93.

Site : <http://cercle-aviron-nogentais.fr/>



### Tarifs du Cercle Aviron Nogentais

#### Cotisation Annuelle

Valable du 1er septembre 2020 au 31 Août 2021

Comprenant la licence F.F.A de > 42,20 €.

<b>Jeunes (-18ans) et scolaires</b>	<b>125 €</b>
<b>Adultes</b>	<b>160 €</b>

#### **Pour les nouveaux adhérents :**

- droits d'entrée de 15 € pour un scolaire
  - droits d'entrée de 30 € pour un adulte
- à payer uniquement la première année.

Membre du Comité Directeur rameur : 160 € moins le montant de la licence F.F.A (montant à préciser en septembre 2020).

Membre du Comité Directeur non rameur : 60 €

Bénévole non rameur assurant des sécurités ou de l'encadrement : 0 €  
(Licence offerte par le CAN).

Titre Initiation pour une séance d'une heure (valable le jour de délivrance) : **10 €**

**Il ne pourra être délivré qu'un seul titre par personne et par saison.**

**Le Cercle Aviron Nogentais est partenaire de la CAF.**

#### **Pour plusieurs membres de la même famille.**

La déduction ne concerne que les parents et les enfants de la même famille.

#### **Tarif famille 2020 2021**

##### **Tarifification du plus âgé au plus jeune**

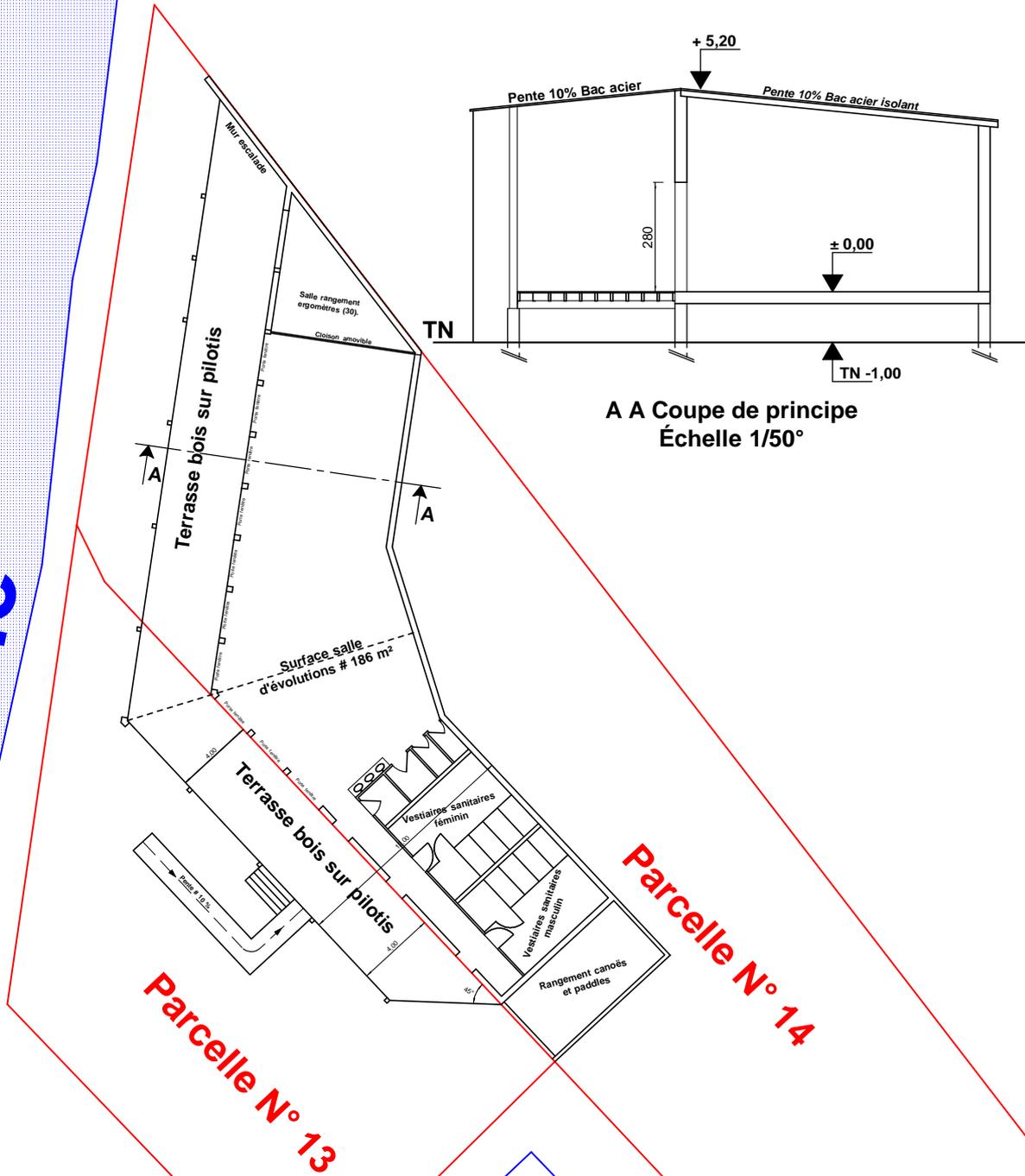
	<b>Adulte</b>	<b>Moins de 18 ans et scolaire</b>
1ère personne : tarif plein	160,00 €	125,00 €
2ème personne : tarif plein - 12 %	140,80 €	110,00 €
3ème personne : tarif plein - 17 %	132,80 €	103,75 €
4ème personne : tarif plein - 22 %	124,80 €	97,50 €
5ème et plus : tarif plein - 22 %	124,80 €	97,50 €

# Document 4 - Cercle Aviron Nogentais

Ventilation d'une adhésion 2019-2020 sur la base de 60 adhérents

Dépenses incompressibles	Montant adhésion annuelle maximum	Adulte : 160 €	Scolaire : 125 €
	Licence FFA (42,20 € en 2019-2020)	42,20	42,20
	Affiliation FFA de 30 à 70 licenciés + Ligue: 365 €	6,08	6,08
	Carburant sécurité + maintenance moteurs	11,85	11,85
	Assurance matériel	49,99	49,99
	Téléphonie + internet	8,55	8,55
	VNF +OTNVS + OGEC	1,17	1,17
	Carte Bancaire	0,82	1,00
	Disponible CAN	39,34	4,16

Seine



A A Coupe de principe  
Échelle 1/50°

Esquisse projet Cercle Aviron Nogentais  
Sans échelle à l'impression (Échelle 1/100°)

Locaux CAN  
29 x 13,50 m